

## Admissibilité

Les participants doivent demeurer ou être propriétaire à Sainte-Christine.

## Inscription

- En personne à l'hôtel de ville;
- Par la poste ou dans la boîte noire située à l'extérieure de l'hôtel de ville;
- Par courriel à :  
coordination@ste-christine.com

**Date limite : 23 juin 2025 à 16h00**

## Sélection du gagnant

Les prix sont établis comme suit :

1er prix : 300 \$

2e prix : 200 \$

3e prix : 100 \$

4e prix (de participation) : 50 \$

Les gagnants du concours seront contactés et recevront un chèque par la poste.

## Critères d'évaluation

Les propriétés seront évaluées de 0 à 7 points sur les éléments suivants :

- Propreté, couvre-sol (ensemble du lieu);
- Intégration d'une thématique (ex.: champêtre, antique, original, contemporain, etc.);
- Fleurs (vivaces/annuelles), arbustes, entretien des plantes;
- Arbres (originalité, diversité, etc.);
- Utilisation harmonieuse des matériaux inertes;
- Effet visuel d'ensemble;
- Présence de fleurs de tournesol.

La grille d'évaluation est disponible sur le site web.

## Autorisation

Les participants autorisent les membres du comité de sélection à visiter les aménagements. La Municipalité communiquera avec les participants afin de leur confirmer la date de visite qui devrait être vers le 10 juillet 2025.

## Droit à l'image

Les participants autorisent la prise de photos des aménagements paysagers par le comité de sélection.

Les photos ne seront en aucun cas vendues ou transférées à une tierce partie à des fins commerciales.

---

## Formulaire d'inscription

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

